

## **NOTE EXPLICATIVE** **BUDGET COMMUNAL 2026**

Le budget se clôture par un boni à l'exercice propre de 6.543,28€ et au global de 355.394,47€.

Justification succincte des principaux facteurs d'écart par rapport au budget 2025 :

### **Dépenses ordinaires**

#### **Personnel**

Par rapport au budget initial 2025, + 82.078,35€ qui correspond à l'index prévu, aux évolutions barémiques et à la prise en charge des traitements de l'école de musique Amadeus (+ 48.431,29€). La cotisation de responsabilisation est mise aux exercices antérieurs (169.000€) comme l'autorise la Circulaire budgétaire.

#### **Fonctionnement**

Par rapport au budget initial 2025, + 25.447,78€ qui correspond en partie aux variations suivantes :

- + 45.500€ pour les passeports, carte d'identité et permis dans le paiement de la quote part aux entités supérieures
- + 6.500€ en frais de téléphone
- + 2.000€ en informatique
- + 3.500€ en achat d'abonnements
- + 9.580€ en fourniture d'eau suite aux derniers acomptes reçus
- + 18.000€ pour le remboursement des charges de personnel des contrats article 60 du CPAS
- + 13.162,32€ dans l'intervention dans les traitements de l'ADL (concordance budget AC-ADL, dépense=recette)
- 15.000€ pour les frais de fonctionnement de la cantine scolaire
- 3.000€ pour les frais de fonctionnement des repas chauds CPAS
- 30.000€ pour les frais de fonctionnement du subside « Sortie de la pauvreté » qui s'est terminé en 2025
- 16.120,50€ dans l'achat des sacs poubelles (coût vérité)
- 6.700€ en dépense de fonctionnement pour l'École de musique Amadeus (transfert vers les dépenses de personnel avec la prise en charge des traitements de l'école de musique)
- 1.700€ en frais de fonctionnement pour la CCATM
- aucun changement en matière d'énergie de gaz, électricité et carburant

#### **Transferts**

Par rapport au budget initial 2025, + 102.754,39€ qui correspond en partie au coût vérité 2026 et aux dotations 2026 des entités consolidées (CPAS, ZP, fabriques d'église...).

#### **Dette**

Par rapport au budget initial 2025, + 7.334,52€ qui correspond aux chiffres du tableau de la dette et également aux intérêts pour les nouveaux investissements prévus sur emprunt en 2026.

## Recettes ordinaires

### Prestation

Par rapport au budget initial 2025, + 92.382,25€ qui correspond en majorité aux évolutions suivantes :

- + 30.000€ pour les recettes du camping
- + 11.500€ pour les recettes des festivités
- + 5.000€ pour les recettes des ateliers
- + 10.000€ pour les concessions aux cimetières
- + 16.185,61€ pour les redevances de l'occupation du domaine public
- + 15.000€ pour les récupérations de charges de personnel dans le cadre de la dispense de précompte professionnel
- + 1.950€ pour l'intervention des parents dans les plaines de jeux

### Transferts

Par rapport au budget initial 2025, + 88.358,03€ qui correspond en partie aux changements suivants :

- 154.098,95€ pour la subvention APE
- + 53.091,34€ pour le Fonds des communes
- + 57.500€ pour la délivrance des documents administratifs
- + 23.506,99€ pour la taxe déchets (coût vérité)
- + 42.000€ pour la vente des sacs poubelles (coût vérité)
- + 4.200€ pour la taxe sur les dancing
- + 3.000€ pour les droits d'emplacement sur les marchés
- + 150.673,83€ pour les additionnels au PRI
- 48.952,76€ pour les additionnels à l'IPP
- 27.134,89€ pour la subvention AVIQ
- + 13.162,32€ dans le paiement des charges communales de traitement par l'ADL (concordance budget AC-ADL, recette=dépense)
- 30.522,64€ dans les subsides au fonctionnement pour les écoles
- + 48.431,29€ de subvention pour les dépenses de personnel de l'école Amadeus
- + 5.000€ de subvention pour les crèches
- + 2.776,08€ de subvention pour les activités extra-scolaires
- 48.653,40€ pour le subside « Sortie de la pauvreté », qui s'est terminé en 2025
- 2.500€ pour la subvention en conseiller en logement

### Dette

Par rapport au budget initial 2025, + 950€ qui correspond à quelques intérêts créditeurs